

Sur le territoire de la régionale Provencher

Les commissions scolaires du centre-sud n'ouvriront pas les écoles comme prévu

par Jacques GINGRAS

NICOLET — Tout porte à croire que l'ensemble des commissions scolaires sises sur le territoire de la régionale Provencher, dans la région centre-sud, soit de Pierreville à l'ouest à Deschailons et Fortierville à l'est jusqu'à la Transcanadienne au sud, n'ouvriront pas les portes de leurs écoles à la présumée date de la rentrée en septembre. C'est ce qui ressort des informations que nous avons obtenues hier auprès des dirigeants des différentes commissions scolaires, soit les locales du Lac-Saint-Pierre, de Port-Royal, Les-Becquets et à la régionale Provencher.

Action commune

Comme on le sait, ce sont les autorités de la commission scolaire régionale Provencher qui, en premier lieu, ont décidé de donner suite et d'approuver la ligne de conduite adoptée par

la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui se résume à ceci: pas de contrat de signe, pas d'écoles ouvertes.

Puis mardi soir, à l'occasion de séances spéciales les dirigeants des locales du Lac-Saint-Pierre et des Becquets décidaient de suivre le mouvement provincial. Pour eux, il aurait été difficile de faire autrement étant donné la prise

de position de la régionale au sein duquel siègent en somme les mêmes commissaires, du moins en partie.

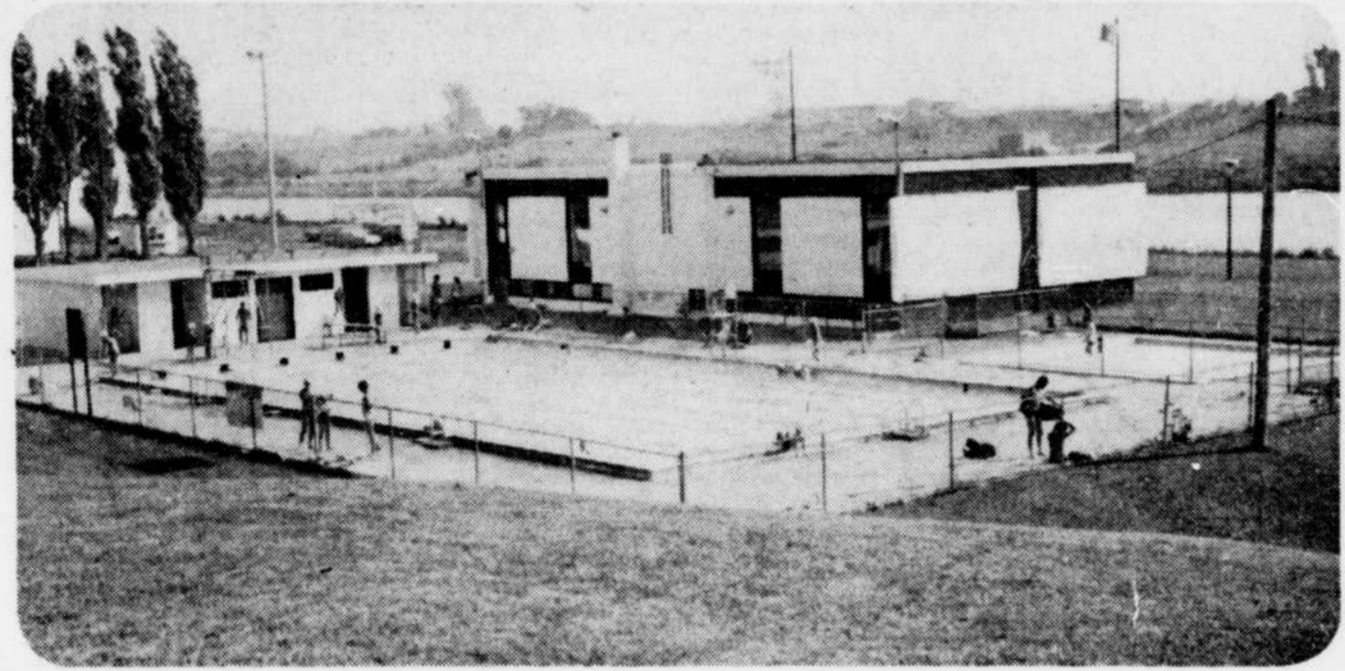
On a su que les commissaires de la locale du Lac-Saint-Pierre ne voyaient pas d'un bon oeil, la semaine dernière, l'intention de ne pas ouvrir les écoles en septembre, tel que préconisé par la régionale Provencher. Toutefois, mardi soir, après

avoir réévalué la situation, ils en sont venus à la conclusion qu'il fallait, pour être logique, se conformer et endosser la décision de l'organisme, étant donné qu'il s'agit du même territoire et du même syndicat de professeurs. Il aurait été pour le moins étrange que dans une même région, une commission scolaire décide d'ouvrir ses écoles et que d'autres ne le fassent pas.

En ce qui a trait à la locale de Port-Royal, dans le secteur Saint-Léonard-Sainte-Eulalie, ce n'est que demain soir que les commissaires auront à se prononcer officiellement sur la ligne de conduite à adopter. Là aussi on tiendra une séance spéciale du conseil des commissaires à 20 h et le principal sujet à l'ordre du jour: la décision

prise par les présidents de commissions scolaires du Québec ou la Fédération de ne pas ouvrir les écoles. Bien sûr nous ne pouvons avec certitude annoncer la décision que prendront les élus, mais il y a tout lieu de croire et de présager, dans les circonstances actuelles, qu'elle sera semblable à celle prise par leurs confrères. Ainsi donc, à moins de la signature d'un contrat au niveau provincial, il y aura quelque 9.000 élèves en congé et environ 500 enseignants qui prolongeront leurs vacances sans solde, celles-là.

Les différentes personnes avec qui nous avons discuté de la question hier, nous ont clairement laissé entendre que le geste que l'on faisait n'avait pas pour but de punir les enseignants, mais bien de hâter un véritable retour à la normale dans les écoles. Il n'y a rien d'aspect local, il s'agit tout simplement de donner suite à la décision de la Fédération qui, selon eux, constitue la meilleure chose à faire dans les circonstances actuelles.



Une piscine fréquentée depuis quelques jours

Les enfants de Pierreville s'en donnaient à cœur joie au cours des derniers jours dans la piscine municipale, qui jusqu'à présent cet été avait connu des après-midi plutôt calmes en raison du temps inclement qui a sévi pendant plusieurs semaines. Fort heureusement, la situation a changé avec, enfin, l'arrivée des jours chauds et les enfants, petits et grands, en ont profité tant et si bien qu'ils oublieraient que l'école doit en principe commencer le 8 septembre. A gauche

sur la photo, on voit les couches, obligatoires avant de se jeter dans la piscine, et à l'arrière plan, le centre culturel et social utilisé régulièrement par différents organismes et mouvements et qui complète fort bien cet ensemble récréatif et sportif lequel compte aussi un terrain de balle à quelques dizaines de pieds de la piscine, construite pendant un des mandats de l'ancien maire Roger Tremblay. (Photo J. Gingras)

Première collecte de sang à St-Léonard

SAINT-LÉONARD-D'ASTON (JG) — Une collecte de sang se déroulera demain pour une première fois à Saint-Léonard-d'Aston à la suite d'une heureuse initiative de quelques organismes de la région qui ont décidé d'unir leurs efforts pour une noble cause s'il en est une.

La Croix-Rouge, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, les femmes de l'Aféas et bien sûr le club Richelieu, qui est à l'origine de cette journée humanitaire, invitent donc la population et en particulier les membres des différents organismes et les jeunes gens de plus de 18 ans à donner un peu de leur sang.

La collecte, qui se déroule sous la présidence d'honneur de M. Gaston Genest, grand chevalier, devrait permettre de recueillir 250 chopines soit l'objectif visé par la Croix-Rouge. Pour faire ce don gratuit mais combien généreux, tous sont invités à se rendre à la polyvalente de 14 h à 17 h ou de 18 h 30 à 21 h vendredi.

Hommes d'affaires à la campagne Centraide

SOREL (LB) — La campagne de souscription auprès des industries et commerces du diocèse de Saint-Hyacinthe est prise en charge par des hommes d'affaires qualifiés. Le président de Centraide Richelieu-Yamaska, M. Lucien Potvin, annonce la nomination de dix bénévoles recrutés dans le monde des affaires pour organiser cette souscription dans leur région respective.

Il s'agit de MM. Marcel Houde, représentant La Mutuelle, Sorel; René Beaudoin, gérant adjoint caisse populaire, Acton Vale; Michel Choquette, gérant adjoint Caisse populaire, Beloeil; Denis Chagnon, gérant adjoint, Caisse populaire, St-Césaire; Réal Racine, directeur, Banque Royale, Cowansville; Roger Lague, président Les équipements Lague, Farnham; Emile Dery, homme d'affaires à sa retraite, Bedford, Bruno Larocque, directeur Banque Royale, Granby; Guy Laberge, directeur Banque Royale, Saint-Hyacinthe; Valmore Fournier,

Dans la région de Sorel

Un mandat de grève sollicité des employés de la construction

SOREL (LB) — A la suite d'une recommandation du comité de négociation syndical, endossée par l'exécutif du conseil provincial du Québec des métiers de la construction (FTQ), les unions affiliées solliciteront de leurs membres un rejet des

contre-propositions patronales et un mandat de grève au cours des prochains jours. Les gérants de ces unions de métier en ont décidé ainsi au terme d'une réunion extraordinaire après avoir pris connaissance du rapport présenté par le comité de négociation, a déclaré M. Claude Jutras, coordonnateur pour la région de Sorel.

Par cette décision, il se sont engagés à tenir des rencontres d'information et de consultation dans leurs unions et de faire rapport du résultat de leur tournée des vendredis.

«La recommandation du comité de négociation a été acceptée d'emblée par les unions affiliées au conseil provincial du Québec des métiers de la construction, a dit M. Jutras, en soulignant que le sentiment d'insatisfaction des permanents syndicaux en regard du comportement de la partie patronale au cours des négociations avait maintenant fait place à un sentiment d'irritation, et dans certains cas d'exaspération».

Cette réaction aux derniers

contre-propositions récemment présentées par l'Association des entrepreneurs en construction du Québec s'est déjà manifestée sur plusieurs chantiers. En effet, les unions de métiers qui disposaient déjà de leurs membres d'un mandat de grève ont amorcé depuis quelques jours une série de débrayages, manifestant ainsi leur mécontentement aux propositions patronales qui leur ont été faites, notamment en ce qui concerne leurs particularités de métier.

«Que ce soit aux tables de négociations des particularités de métier ou que ce soit à la table principale de négociation, a précisé M. Jutras, les propositions formulées par l'AECC constituent, règle générale, un recul dans les conditions de travail des 150.000 travailleurs et une menace pour les relations de travail à venir dans l'industrie de la construction.»

Ne retenant que les contre-propositions faites à la table de négociations principale, M. Jutras considère que celles-ci étaient inacceptables pour la survie du syndicalisme dans la construction. «Il est remarquable, a-t-il fait remarquer, que là où il y a impasse, il s'agit de clauses assurant le régime de sécurité syndicale».

Le porte-parole du comité de négociations syndical s'est demandé si la nouvelle association d'entrepreneurs en construction ne s'était pas donné comme objectif de briser ou de morceler le syndicalisme de la construction à l'occasion de cette négociation.

Le coordonnateur pour la région de Sorel, M. Claude Jutras, insiste sur une série de clauses en litige sur lesquelles le conciliateur avait adopté une approche beaucoup plus compréhensible. Il a mentionné les clauses relatives à la sécurité syndicale, au précompte syndical, aux délégués de chantier, aux bureaux de placement et plusieurs autres points majeurs concernant les conditions mêmes des travailleurs.

Parmi celles-ci, M. Jutras s'est élevé contre l'irréalisme manifesté par la partie patronale concernant les clauses ayant trait aux frais de chambre et pension pour les travailleurs obligés de travailler à l'extérieur de leur domicile. «La proposition du conciliateur en ce domaine, même si elle était beaucoup plus mitigée, était néanmoins

conforme à un esprit pratique et réaliste».

La majorité de ses clauses sont primordiales et il n'est pas question pour le mouvement syndical de céder sur ces questions, car ce serait, selon lui, renier des années de lutte pour les obtenir dans le passé.

En conclusion, M. Jutras a dit espérer que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec reverra sa position au cours des prochains jours et formulera de nouvelles propositions plus conformes à la réalité et plus soucieuses de l'intérêt des parties dans l'industrie de la construction.



La caisse d'entraide économique des Bois-Francis, espérant pour un important agrandissement de ses locaux. (Photo Pépin)

Travaux d'agrandissement à la caisse d'entraide économique

VICTORIAVILLE (AP) — La caisse d'entraide économique des Bois-Francis, qui opère depuis 1968 atteindra, cette année, un chiffre d'affaires de \$11 millions. Présentement, cette institution poursuit d'importants travaux d'agrandissement qui nécessitent des déboursés de l'ordre de \$60.000.

La caisse d'entraide économi-

que, qui fut fondée par le notaire Nicolas Larochelle, n'était pourtant pas promise à un avenir bien reluisant au début. En effet, la plupart des conseillers de Me Larochelle lui déconseillaient cette aventure. Les chiffres des opérations n'avaient cessé d'augmenter depuis. Aujourd'hui, l'institution emploie une douzaine d'employés, dont quelques-uns font du recrute-

ment. Les taux offerts sont fort alléchants, allant jusqu'à 10,75%.

Pour tous

La caisse prête à tous genres d'entreprises sérieuses. Aussi, des prêts personnels sont accordés. Bien entendu, cette institution sollicite à peu près le même genre de garantie que les autres.

Cette croissance rapide surprend puisque les caisses populaires tentent par tous les moyens de rejoindre la masse.

Les taux d'intérêt payés sont sans doute à la base de ce succès. Par contre, les caisses populaires peuvent offrir une gamme plus complète de services, d'où la nécessité et le bien fondé de la compétition.

entre/voisins

VICTORIAVILLE — Un magasin de Victoriaville annonce un solde pour dimanche. Après consultation auprès des autorités municipales, on a appris que ces dernières n'avaient aucune autorité pour permettre ou défendre une telle activité, le tout relevant d'une législation provinciale.

VICTORIAVILLE — La Sûreté du Québec, détachement d'Arthabaska, continue à faire enquête concernant l'affaire de la jeune fille présumément attaquée par trois individus, dans un champ près de Saint-Rosaire, mardi midi. Plusieurs hypothèses s'offrent à l'étude et les limiers les vérifient toutes.

VICTORIAVILLE — Dans la première rencontre de la finale de la ligue de balle-molle du Carrefour des Bois-Francis, le Point a défait le Woolworth par le compte de 14-7.

VICTORIAVILLE — En disposant de l'abattoir Mailhot par 5-1, les Chevaliers de Colomb ont remporté le championnat de la saison dans la ligue commerciale Labatt 50. Daniel Pépin s'est signalé dans cette rencontre avec un circuit de trois points.

SAINT-SYLVERE — Les journées de promotion agricole tenues samedi et dimanche dans la municipalité de Saint-Sylvere ont été un succès. Le beau temps aidant, l'assistance a été nombreuse et a bien apprécié l'exposition et le souper canadien servi sur le terrain.

Dans les Bois-Francis

Des spectacles de choix au cours de la saison

VICTORIAVILLE (RL) — La population des Bois-Francis n'aura à nouveau rien à envier quant aux spectacles qui prendront l'affiche au Laurier de Victoriaville pour la prochaine saison.

Cette saison de spectacles exceptionnels débutera jeudi 16 septembre.

Cette saison amènera à Victoriaville les grands noms du monde du spectacle, ainsi que les pièces de théâtre qui font présentement sensation.

Parmi les "one man show", on pourra applaudir Jacques Michel, un tout nouveau Jacques avec des chansons qui sauront prendre comme jamais encore elles n'ont su le faire. On présentera aussi un Robert Charlebois qui la scène n'a pas vu depuis déjà trois ans; un Gilles Vigneault toujours plus alerte et plus alerte et plus en forme que jamais; un Jean Lapointe plus humoristique, plus poétique, un grand spectacle qui a su se tailler une place enviable; un Adre Gagnon plus musical et un Alain Barrière toujours égal à lui-même.

Du côté théâtre, la troupe de Jean Duceppe amènera "Je veux voir Mioussov" avec une distribution hors pair: Françoise Faucher, Roger

Lebel, Robert Rivard, Béatrice Picard, Denise Proulx et six autres comédiens.

Le théâtre de 4-Sous offrira "Pieds nus dans le parc" avec Réjean Lefrançois, Louise Turcot et Georges Groulx. Le TNM

présentera l'Ouvre-boîte avec Yvon Deschamps et Jean-Louis Roux.

Dans la deuxième partie de la saison, on pourra applaudir Joe Dassin, Dalida, Mireille Mathieu et beaucoup d'autres.

Les Jeunes ruraux de Warwick sont à l'honneur

WARWICK (RL) — Le cercle des Jeunes ruraux (CJR) de Warwick a trois représentants qui ont remporté des honneurs à l'exposition de Sherbrooke qui se tient présentement.

Ainsi dans le concours des Jeunes ruraux et clubs 4-H, classe des génisses Holstein, Mario Pellerin a mérité le premier prix avec Pin-O-Lis Senator Mire, propriété de Claude Pépin. Cette génisse s'est également classée grande championne de toutes les classes inter-races. Mario Pellerin a aussi terminé deuxième dans la clas-

se de la présentation, avec sa championne.

Egalement Jean-Marie-Laroche a remporté les honneurs du concours de présentation avec une génisse de la ferme Rochdale d'André Laroche. Dans le même concours, Gilles Laroche a été quatrième avec une génisse de la ferme Mexcel et Fils.

Souignons que ces génisses seront présentées à l'exposition de Québec, dimanche le 29 août, alors que Pin-O-Lis Senator Mire sera à l'exposition royale de Toronto, en novembre prochain.

Collecte de sang à Pierreville

PIERREVILLE (JG) — Les résidents de la région de Pierreville sont invités à faire don d'une chopine de sang à l'occasion de la collecte de sang de la section Yamaska de la Croix-Rouge, qui se tiendra demain, toute la journée, à l'école Maurault. Cette collecte annuelle se déroule sous le patronage du club Optimiste de l'endroit, dont le président est M. René Shoener.

L'objectif fixé par l'organisme et le groupe local

est de 300 donneurs, chiffre que l'on doit obtenir afin de satisfaire à la demande toujours croissante de sang. Les personnes qui se rendront à l'école Maurault entre 14 h et 17 h et de 18 h 30 à 21 h pourront gagner des billets pour une croisière dans les îles de Sorel, don de M. Gilles Forest. Le président des collectes de sang pour la section Yamaska de la Croix-Rouge, M. Jean Ally, compte sur une réponse spontanée et généreuse de la population adulte de la région.

Les deux premières conditions posées par le conseil municipal, paroisse de Plessisville, aux intéressés du domaine Somerset sont les suivantes: obtenir les droits de passage pour le tuyau d'amenée, faire préparer (aux frais des requérants) les plans et devis du projet. Le conseil municipal, paroisse de Plessisville, prendra une décision dès qu'il aura ces documents en main.

Quelque 150 signatures figurent sur une requête présentée il y a quelques semaines au conseil municipal, paroisse de Plessisville.